

Le 5 février 2003

PAR TÉLÉCOPIEUR, MESSAGER ET COURRIEL

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800 Place Victoria (bureau 255)  
Montréal (Québec  
H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation pour la mise en place par le distributeur  
d'électricité de mesures d'économies d'énergie –  
DOSSIER RÉGIE : R-3473-2001  
Notre dossier : 10,047/S

---

Chère consoeur,

La présente est pour vous aviser que malheureusement l'Union des consommateurs ne pourra déposer sa preuve dans le dossier ci-haut mentionné pour 12 h aujourd'hui. Nous estimons être en mesure de la déposer au plus tard demain en fin de journée. Soyez assurée que nous avons tout fait pour éviter cette situation mais différentes circonstances font en sorte que nous n'avons pu éviter ce léger retard dans le dépôt de notre preuve et nous prions la Régie, Hydro-Québec et les intervenants de nous en excuser.

Nous transmettons copie des présents documents à M<sup>re</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec, ainsi qu'aux intervenants.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur,  
l'expression de nos meilleurs sentiments.

RIVEST SCHMIDT

Par : Claude Tardif

CT/lc

c.c. : Mme Manon Lacharité  
M. Mounir Gouja  
M. Jean-Pierre Finet  
M<sup>e</sup> Éric Fraser  
Les intervenants